



**Le spécialiste de l'énergie solaire
photovoltaïque intégrée au bâtiment**



***VOS TOITURES VOUS RAPPORTENT DE L'ARGENT
LOUEZ-LES POUR LA PRODUCTION
D'ELECTRICITE SOLAIRE***

Dul oSolar

7, ruelle au Vin
77270 Villeparisis

Mobile +336 99 64 26 19 - Tel +339 54 12 12 60 - Fax +339 59 12 12 60

www.dulosolar.com - contact@dulosolar.com

La société DuloSolar est le spécialiste de l'énergie solaire intégrée au bâtiment. Certifiée **Quali'PV 2007**, nous fournissons l'installation photovoltaïque clé en main pour les industriels, les collectivités et les particuliers.

Nous recherchons des toitures en location qui donnent droit à la prime à l'intégration au bâti dans le cadre du tarif de rachat des énergies renouvelables en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Financement & Installation

Notre partenaire européen finance et gère les installations solaires photovoltaïques en payant un loyer au propriétaire du bâtiment. Avec lui, nous sommes l'interlocuteur unique pour la réalisation des centrales photovoltaïques. Ainsi, vous bénéficiez d'une installation photovoltaïque de qualité, sans aucun investissement, ni financier, ni personnel, ni technique de votre part.

Photovoltaïque intégrée au bâti ou implantée au sol sur des terrains nus

Nous recherchons des toitures en location qui permettent d'y installer des panneaux solaires photovoltaïques qui assurent la fonction de clos et de couvert dans le bâti. Nous installons également des centrales solaires sur des terrains nus en location des collectivités territoriales ou des particuliers, participant ainsi à la réduction du CO2.



Toiture solaire



Collectif en toiture photovoltaïque



Toiture en membrane d'étanchéité



Verrière sans protection arrière



Façade : esthétique et énergie photovoltaïque



Dôme solaire photovoltaïque

VOUS BENEFICIEZ D'UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE DE QUALITE, SANS AUCUN INVESTISSEMENT, NI FINANCIER, NI PERSONNEL, NI TECHNIQUE DE VOTRE PART.

Pour quel projet ?

- Avoir un projet de rénovation ou de construction en toiture avec un minimum de 1000m² (regroupement possible) et exposition sud (+ ou - 35°), ou de 2000m² en toiture plate. Pour des toitures récentes, nous contacter pour examiner des possibilités d'intégration.
- Les façades peuvent bénéficier aussi de la prime d'intégration si elles répondent à un esthétisme architectural.

Comment nous contacter?

Faire suivre votre projet par la société **DuloSolar** par mail à l'adresse : contact@dulosolar.com ou téléphoner au : **Mobile: 06 99 64 26 19 - Tel. : 09 54 12 12 60 - Fax : 09 59 12 12 60**

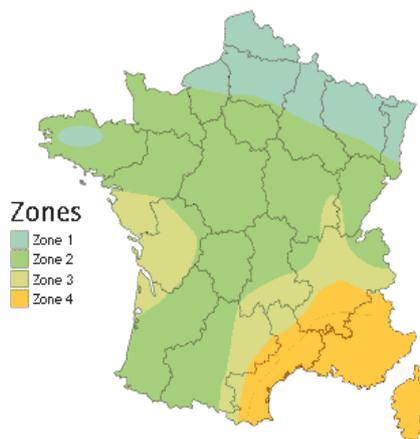
Indicatif sur la surface nécessaire

Type de toiture	Surface nécessaire pour 100kW	ex. Loyer sur 20 ans
Toiture inclinée de 10 à 45°	1000m ² (panneaux)	Min. 2.5 % du revenu solaire
Toiture plate (moins de 5 ans, ou projet de rénovation)	2000m ² (membrane)	Min. 2.5 % du revenu solaire

Le revenu foncier

Le revenu foncier sera payé en pourcentage de la vente d'électricité. Ceci peut être payé soit annuellement ou sous forme de prime au début du contrat.

Production normalisée env.	950 kWh/ kW	1100 kWh/kW	1225 kWh/kW	1300 kWh/kW
Loyer en % du revenu brut	2,50%	3,00%	3,50%	4,00%



Suivant les zones d'ensoleillement, le coût de revient du kWh varie grandement. Entre la Normandie et la Corse, la différence est de plus de 30% en terme de rendement solaire.

Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
950 kWh/kW	1100 kWh/kW	1225 kWh/kW	1300 kWh/kW

Exemple à Paris :
toiture Sud donnant droit à un loyer de 1050 kW/an,
toiture Plat donnant droit à un loyer de 1000 kW/an
toiture Sud-Est/Sud-Ouest donnant droit à un loyer de 1000 kW/an
toiture Est/Ouest donnant droit à un loyer de 950 kW/an



QualiPV est l'appellation pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau. Lancée en septembre 2007, ce dispositif a pour but de développer qualitativement la filière photovoltaïque en effervescence ces dernières années.